



SARL CHAILLY IMMOBILIER
16 route de Paris
77930 CHAILLY EN BIÈRE
01-60-66-40-46
chaillyimmobilier@orpi.com

BAREME DES HONORAIRES

TRANSACTION

Propriétés bâties :

Mandats SIMPLES 5 % TTC (Avec un minimum de 5.000 €)

Mandats EXCLUSIFS 4 % TTC (Avec un minimum de 5.000 €)

Propriétés non bâties :

Honoraires forfaitaire de 10 % TTC (avec un minimum de 5.000 € et plafonné à 10.000 €)

LOCATION

	BAILLEUR	LOCATAIRE
Négociation et entremise	0 € TTC	-
Honoraires de visites	Zones très tendues : 12 € TTC /m ²	Zones très tendues : 12 € TTC /m ²
Constitution du dossier	Zones tendues : 10 € TTC /m ²	Zones tendues : 10 € TTC /m ²
Rédaction du bail	Hors zones tendues : 8 € TTC /m ²	Hors zones tendues : 8 € TTC /m ²
Honoraires d'état des lieux	3 € TTC /m ²	3 € TTC /m ²

Plafond par mètre carré de surface à la charge du bailleur et du locataire.

Le montant des honoraires est plafonné à 1 mois de loyer hors charges du logement loué.

GESTION LOCATIVE

Gestion : 7 % HT des sommes encaissées.

Garantie Loyers Impayés GLI : 3,5 % HT



TRANSACTION - LOCATION - GESTION

Cartes professionnelles CPI 7702 2017 000 018 201

Caisse de garantie FNAIM N° 26640 G - 89, rue de la Boétie - 75008 PARIS pour 120 000 € - SIRET N° 479 228 546 00012

R.C.S MELUN 479 228 546 - Compte dépôt CREDIT FONCIER n° 00104905393

